

## COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-MAINE

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 17 mai 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de Montreuil-sur-Maine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, Maire.

Étaient présents : Mme Marie-Françoise BELLIER-POTTIER, M. Vincent VIGNAIS, M. Vincent LEBRETON, Mme Gwénaëlle GUILLON, M. Xavier MASSERON, M. Éric DUMONT, M. Yannick BARNIQUEL, Mme Patricia NICOLAS, Mme Bénédicte TENÈZE, M. Frédéric HERBERT, Mme Florence GUILLOU, M. Ludovic CHESNEAU, Mme Audrey MAZELLA.

Étaient absents excusés : M. Stéphane ROUSSEAU (pouvoir donné à M. Vincent LEBRETON), M. Régis REILLON (pouvoir donné à M. Yannick BARNIQUEL)



**Procès-verbaux du 19 février et 31 mars 2021** : Le Conseil municipal approuve les procès-verbaux du 19 février et 31 mars 2021.

**Validation des devis de gré à gré pour la construction d'un équipement multifonctions** : Le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés suivants :

lot N°	DESIGNATION	MOTANT TOTAL ESTIMATION EN € HT	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL EN € HT
2	Isolation thermique par l'extérieur	28 000,00 €	Fouillet	20 413,91 €
3	Charpente bois - Bardage bois	19 800,00 €	Courtin/Moisson	21 045,98 €

Suite à une urgence, M. Frédéric HERBERT quitte la salle.

**Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement multifonctions** : Le Conseil Municipal par 11 voix POUR, 3 voix CONTRE accepte l'avenant proposé par la maîtrise d'œuvre avec la répartition suivante :

Phase	Répartition	Montants	Architecte		Economiste	
			Pierre BEDOUIN		ECEA	
			Répartition	Montants	Répartition	Montants
ESQ	10,00%	2 053,00 €	80,00%	1 642,40 €	20,00%	410,60 €
APS	10,00%	2 053,00 €	80,00%	1 642,40 €	20,00%	410,60 €
APD	10,00%	2 053,00 €	80,00%	1 642,40 €	20,00%	410,60 €
PRO	25,00%	5 132,50 €	45,00%	2 309,63 €	55,00%	2 822,88 €
ACT	10,00%	2 053,00 €	30,00%	615,90 €	70,00%	1 437,10 €
DET	30,00%	6 159,00 €	10,00%	615,90 €	90,00%	5 543,10 €
AOR	5,00%	1 026,50 €	10,00%	102,65 €	90,00%	923,85 €
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>20 530,00 €</b>	<b>41,75%</b>	<b>8 571,28 €</b>	<b>58,25%</b>	<b>11 958,72 €</b>

**Equipement multifonctions : subvention au titre de Plan de Relance d'Investissement Communal (PLRIC) :** le Conseil Municipal autorise madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région, à hauteur de 20% calculée sur un montant de dépenses estimé à 299 609 HT et adopte le plan de financement tel qu'il est présenté.

**CCVHA : Charte d'orientations stratégiques mobilité :** Le Conseil Municipal approuve le transfert à la CCVHA de la compétence « mobilités » dans les conditions définies par la Charte.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Fait et délibéré en séance le 17 mai 2021  
A Montreuil sur Maine,

Le Maire  
Marie-Françoise BELLIER-POTTIER